



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13  
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 septembre 2017

#### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD.

**Membres :** Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Gérard GRANJON, Thierry BOLZE, William BARRE, Muharrem YUKSEL, Jean Luc COMACLE, Michel GRECEOIS.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC.

#### Excusés:

**Membres :** , Moussa TALL, Michel GARDON, Roger ANDRE, Sami CHAOUCH

### PREAMBULE

#### Carnet Noir :

Alors qu'il se préparait pour assister, avec ses collègues arbitres, à l'AG de samedi dernier, Sébastien GINER, arbitre D4 représentant le club de FC BORDS DE SAONE, a été terrassé par une crise cardiaque.

Malgré des soins rapides, il est resté quelques jours dans le coma et nous a malheureusement quitté ce mardi 19 septembre à l'âge de 36 ans, laissant derrière lui un enfant de 18 mois.

En ces tragiques et douloureuses circonstances, la commission de l'arbitrage adresse à sa famille, à ses proches et à son club ses plus sincères condoléances et les assure de son soutien entier.

### RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

#### Courriers des arbitres et observateurs :

BAGHDAD Narjis : Indisponibilité prise en compte. Votre licence n'est toujours pas enregistrée par votre club

BASANESE Anthony : Justificatifs transmis à M.

BELAMRI Abdelkrim : Justificatifs pris en compte et transmis à M. CHAOUCH

BELOUCIF Tayeb : Certificat médical pris en compte

BEN SAID Majdi : Certificat médical pris en compte

BENZEMMA Abdelkader : Certificat médical pris en compte

BOUILLER Gaëtan : Indisponibilité prise en compte

BOUKHELEF Arezki : Demande transmise à M. LEFRANC et M. CHABAUD

BRAÏKI Tarek : Demande traitée par M. LEFRANC

BURHAN Ardiclik : Demande transmise à M. YUKSEL

CHENNOUF Hamza : Demande transmise à M. YUKSEL

GIANDOMINCO Anthony : Rapport transmis à M. CHAOUCH et au secrétariat du District

HAGAI Emmanuel : Justificatif pour l'AG prise en compte

HASSEINE Nail : Certificat médical pris en compte

LAROUSI Abdallah : Certificat médical pris en compte

MAHJOUBI Mehdi : Demande traitée par M. AROUS

MELLOUK Mehdi : Certificat médical pris en compte

NOURI Mohamed : Rapport transmis à M. CHAOUCH

SELMANE Saber : Rapport transmis à M. CHAOUCH

SOLZE Erwan : Rapport transmis à M. CHAOUCH

TAGHZAOUI Nordine : Rapport transmis à M. CHAOUCH

TAIMI Zouhir : Demande d'année sabbatique prise en compte

WILLMANN Alexandre : Courrier transmis à M. ANDRE



## **Courriers des commissions et clubs :**

CHAMBOST ALLIERES ST JUST : dossier traité par M. LEFRANC

F.C. FRANCHEVILLOIS : demande transmise à M. YUKSEL

F.C. STE FOY LES LYON : courrier transmis au secrétariat

E.S. GENAS AZIEU : Dossier transmis à M. CHAOUCH

## **➡ DECISIONS**

La commission de l'arbitrage, lors de sa réunion du 18/09, a décidé pour les arbitres absents ou ayant échoués aux tests physiques :

Arbitre D1 : Arbitrage uniquement en catégorie seniors D2. Arbitres concernés : AGHMIR Mohamed - BASANESE Anthony - FERHAT Ahmed - TARTARIN Jean Noel - ZOBIRI Abousofiane

Arbitre D2 : Arbitrage uniquement en catégorie seniors D3. Arbitre concerné : RIGOLLET Frédéric.

Arbitre D3 : Arbitrage uniquement en catégorie seniors D4. Arbitres concernés : AMIN Mohamed - BOUKABENE Mammam - KEROUANI Nabil - ROUGIER Marc - SANTAMARIA Cédric - TECHER Loic.

Autre catégories : Arbitrage dans la catégorie prévue jusqu'au rattrapage.

## **➡ DATES A NE PAS MANQUER**

### **VENREDI 22 SEPTEMBRE 2017 :**

Assemblée Générale Arbitres FUTSAL – siège du DLR - début 18h30 - fin 22h00.

### **DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 :**

1<sup>er</sup> tour de Coupe de Lyon et du Rhône

Désignations des arbitres D1, D2 complétées des arbitres D3 si nécessaire

1<sup>er</sup> tour Coupe Gambardella

Reprise des championnats Jeunes U19 –U17 –U15 (dernières divisions).

## **➡ UNAF LYON RHONE**

### **Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):**

Campagne adhésion 2017-2018

Succès de la 8<sup>ème</sup> édition de la soirée des trophées

Les randonneurs du dimanche

Devenir arbitre

### **Campagne adhésion 2017-2018:**

**Pour être adhérent UNAF**, comme chaque saison, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Cette saison écoulée encore, malheureusement, 3 de nos collègues ont subi des outrages sur les terrains.

**46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune jusqu'à 21 ans**, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.